

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles :

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Nº W21-729183

141890

<input checked="" type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique	<input type="checkbox"/> Autres
Cadre réservé à l'adhérent(e)			
Matricule :	12965	Société :	Royal Air Maroc
<input checked="" type="checkbox"/> Actif	<input type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	Benjelloun Tourmi Nekha
Nom & Prénom : Benjelloun Tourmi Nekha			
Date de naissance : 05/04/1987			
Adresse : Rue Mohamed Bensouda			
Tél. :	0661979222	Total des frais engagés :	658,60 Dhs

Authorisation CNDP N° : A-A 215/2019

Cadre réservé au Médecin
Cachet du médecin :
Date de consultation : 22/09/2022
Nom et prénom du malade : Benjelloun Tourmi Nekha
Age: 35
Lien de parenté : <input type="checkbox"/> Lui-même <input checked="" type="checkbox"/> Conjoint <input type="checkbox"/> Enfant
Nature de la maladie : 2ème maladie
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Signature de l'adhérent(e) :

Le : 22 DEC 2022

Attesté par : Benjelloun Tourmi Nekha

Signature : Attesté par : Benjelloun Tourmi Nekha

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
22 Septembre 2021	CR		300 DHS	INP : 1234567890 Signature du Médecin

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	de 12/03/2014	358,60

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



LOT : 22E003
PER : 04-2025
PPV : 28.00DH

LOT : 22E003
PER : 05-2024
PPV : 28.00DH

LOCAPRED 0,1% O
CREME T15G
P.P.V : 16DH60
6 118000 010951

Spécialiste

- Maladies de la peau et du cuir chevelu
- Maladies Sexuellement Transmissibles
- Médecine Esthétique - Cosmétologie

الدكتورة وادفل مهجة

Docteur Ouadfel Mohja
DERMATOLOGUE VENEROLOGUE

SD28 0425

LOT PER

Prix 89.00

Casablanca le

? SEPT 2022

Doujellam Tamri YANIS

1) Peinture à la main levante
89,00 SEDAS REIN 8 j/m

28,00

2) Coccinelle 2) crème
Color life 3) 50ml 4) 50ml
Mésoskin



lessoins 100ml 100ml
→ 8 j/m

Sur rendez vous

1, rue Abou Adil Hallaf
(ex rue Edmond Rostand)
Quartier Gauthier - Casa

Tél. : (0522) 20 91 17/27 17 68/27 38 57

3)

Pharmacie VICTORIA
Angle Avenue de Nador et N° 21
Rue Ahmed Ben Boucetta 20100
Casablanca - Tel: 0522 39 14 86

8 en -

165,00

Naïm

- - - →

8 jours



du Pr
Du French

zen - shop

seine (en Arabie Saoudite)

4)

Dr. Yousfi du 8 g.

16,60

Creme de cofed



le Jér

Dos journ Dr Latif.

165,60
Dr. OUADEEL Monja
Dermatologue - Venerologue
Prise Ayou Adil Hellef
(Ex. Dr. El Gammal Rustandi) - Gauthier
Tel: 0522 29 91 17 27 17 68 - Casa

Pharmacie VICTORIA
Dr. Yasmina PAZZOUK
Angle Avenue de Nador et N° 21
Rue Ahmed Ben Boucetta 20100
Casablanca - Tel: 0522 39 14 86